

**dossier n° DP 021 210 21 B0018**

Commune de Créancecy

date de dépôt : 30 août 2021

demandeur : **Monsieur Fabrice ZANIEMONSKI**pour : **Le changement des chénaux**adresse terrain : **2 rue Saint-Léger, à Créancecy  
(21 320)****ARRÊTÉ****A2021-55****de non-opposition à une déclaration préalable  
au nom de la commune de Créancecy****Le maire de Créancecy,**

Vu la déclaration préalable présentée le 30 août 2021 par Monsieur Fabrice ZANIEMONSKI demeurant 2 rue Saint-Léger, à Créancecy (21 320);

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour le changement des chénaux ;
- Sur un terrain situé 2 rue Saint-Léger, à Créancecy (21 320) ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt en date du 30 août 2021 ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

**ARRÊTE****Article unique**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Créancecy, le 16 septembre 2021

Le maire,

Jocelyn CHAPOTOT



*La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*